Association Des Experts-Comptables des Alpes

ACTUALITE SOCIALE

17 juin 2021
Me Laurence VERDIER

Public :
Experts comptables et collaborateurs

Prérequis :
Connaissances de base en droit social

Objectif :
Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

Contenu de la formation :

1ère Partie : Actualité législative et règlementaire

1. Les taux de prise en charge au titre de l'activité partielle applicables à compter du 1er juin 2021
2. L'indemnisation au titre de l'APLD à compter du 1er juin 2021
3. Indemnisation des salariés vulnérables ou gardant leur enfant, en activité partielle
4. Fixation du contingent d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour 2021
5. La prolongation des dispositifs d'exonération de cotisations sociales « Covid 2 »
6. Dispositifs de plans d'apurement et de remises de dettes
7. La prolongation jusqu'au 30 septembre 2021 de certains dispositifs dérogatoires en matière de droit du travail
8. Prolongation de l'aide exceptionnelle à la numérisation jusqu'au 30 juin
9. Mise à jour du protocole sanitaire en entreprise
10. Extension de la liste des catégories de salariés pouvant bénéficier du régime dérogatoire d'indemnisation des arrêts maladie liés à la Covid 19
11. Reconduction de la prime « PEPA »
12. Congé paternité : précisions et ajustements
13. Exonération de charges pour le soutien à la pratique du sport en entreprise

2ème Partie : Actualité jurisprudentielle

1. Rupture du contrat de travail
2. Durée du travail
3. Rupture conventionnelle
4. Santé et sécurité au travail

Moyens pédagogiques et techniques :
Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.
Quiz et corrigé.

Modalités de suivi de la formation :
Formation en visioconférence.
Chaque participant recevra au début de la formation un mail d'Edusign avec lien lui permettant de signer la feuille d'émargements à distance.
Chaque stagiaire reçoit un lien, par mail, pour compléter les fiches d'évaluation à l'issue de la formation.
Une attestation individuelle de formation est téléchargeable par le stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : visioconférene
- **Durée :** 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 40 personnes